

Prêt ? Partez, validez !



Votre décision est prise. Vous voulez faire reconnaître officiellement vos compétences. Et bien c'est possible!

Près de 26000 personnes en France chaque année ont ainsi décroché un titre ou un diplôme complet grâce à leur expérience professionnelle qu'ils ont fait reconnaître officiellement par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Alors pourquoi pas vous ?

Salariés, demandeurs d'emploi, seniors, autodidactes, fonctionnaires, intérimaires, bénévoles confirmés... tout

le monde peut accéder à la VAE avec des motivations diverses et ce, quels que soient son âge et son niveau d'études. Seule condition: il faut pouvoir justifier d'au moins 3 ans d'expérience dans un secteur professionnel en rapport avec le diplôme ou la certification que vous visez.

Voici quelques profils type. Peut-être que le vôtre se trouve parmi eux...

• Vous êtes un salarié dont la formation n'est pas aussi élevée que votre responsabilité professionnelle.

• Vous avez des responsabilités de cadre, mais pas la formation qui va avec.

• Vous travaillez dans la fonction publique en tant que contractuel et vous voulez passer un concours.

• Vous êtes en fin de carrière et vous recherchez une reconnaissance académique.

• Vous êtes demandeur d'emploi et un diplôme pourrait vous aider à rebondir.

• Vous êtes animateur bénévole et vous souhaitez passer permanent, avec un statut de salarié.

• Vous aimeriez vous mettre à votre compte.

Les raisons pour lesquelles on choisit de s'engager dans une démarche de VAE sont

différentes en fonction des projets de chacun. Dans tous les cas, il s'agit d'être bien clair sur ses motivations avant de se lancer.

Entreprendre une VAE n'est pas simple: il faut s'investir personnellement, alors mieux vaut se faire accompagner.

Il existe plusieurs « lieux-ressources » où vous pouvez disposer d'une information gratuite ou d'un conseil personnalisé.

Pour toute information contactez: Cellule Régionale Interservices - Allo VAE au 03 26 21 99 33 ou consultez le site www.vae-champagne-ardenne.com



LA VAE, UNE VALEUR D'AVENIR POUR L'ENTREPRISE

Pour l'entreprise, la VAE crée une relation gagnant-gagnant avec les salariés: en reconnaissant leurs compétences, on augmente la performance globale de l'entreprise.

Plus précisément, instaurer une démarche de VAE dans l'entreprise permet de motiver, valoriser, fidéliser les salariés, accompagner

les évolutions individuelles et collectives internes et contribuer à développer l'image de l'entreprise.

Inscrite dans le code du travail, la VAE fait partie du champ de la formation professionnelle continue et peut faire l'objet d'une prise en charge (Etat, Région, OPCVA...)

DOMINIQUE MOUY, 53 ANS, SECRÉTAIRE AU GIP ARIFOR DEPUIS 15 ANS



À la présentation de son dossier de validation des acquis de l'expérience Dominique Mouy était titulaire d'un bac Secrétariat. En décembre 2008, elle obtient un BTS Assistant de direction par le biais de la VAE.

Quelles étaient vos motivations ?

Je me suis lancée dans une démarche de validation des acquis pour des raisons personnelles. Je souhaitais obtenir un BTS pour réaliser un rêve lointain car après l'obtention de mon bac, j'en ai pas poursuivi mes études pour des raisons financières.

Combien de temps avez-vous consacré à votre dossier ?

Le dossier m'a demandé environ 3 jours par mois durant 8 mois. Il m'a fallu m'organiser et laisser de côté certaines choses de la vie quotidienne.

Qu'est-ce qui vous a paru le plus difficile ?

Le plus difficile est de se remettre en question et de décortiquer toutes les activités. Mettre en valeur chacune des tâches demande de la réflexion et beaucoup de recul sur soi. Pour ma part je me suis fait aider par le DAVA.

Quels conseils donneriez-vous à un candidat ?

Je lui conseillerais de persister malgré le travail rigoureux que cela demande. S'il veut mettre toutes ses chances de son côté, il faut se faire accompagner et ne pas hésiter à solliciter son entreprise pour la prise en charge du financement de cet accompagnement. Je lui conseillerais également de ne pas baisser les bras même si des événements personnels peuvent perturber parfois son planning.